



ÉTAT DE VAUD

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
SERVICE DES BÂTIMENTS

2013 1997/106/11

# GRAND-AIR MOUDON

Moudon, il faut le rappeler, fut non seulement une des "bonnes villes du Pays de Vaud", mais le siège des Etats de Vaud, ce Grand Conseil avant la lettre, sous les ducs de Savoie. Moudon, même si elle n'a pas la position privilégiée de ses consœurs lémaniques, a toujours eu, par rapport à elles, une position politique et stratégique beaucoup plus grande.

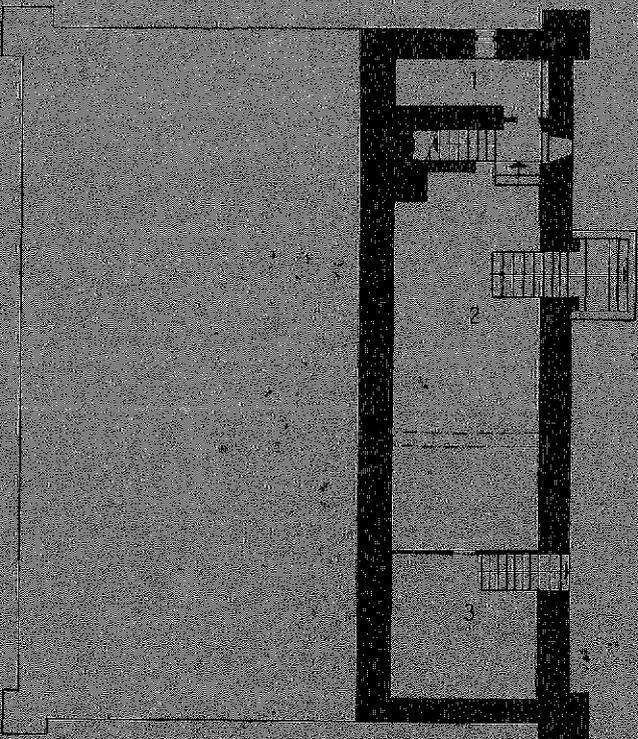
Et Moudon, sans parler de la prestigieuse église St-Etienne ou de la Tour de Broye, c'est aussi le Bourg, que l'on est en train de redécouvrir, et que la commission fédérale des monuments historiques, le visitant récemment, a considéré comme un des ensembles bâtis le plus remarquable de notre pays. La Ville de Moudon, en collaboration avec le Département des travaux publics, y conduit d'ailleurs une opération délicate mais enrichissante de restauration.

A l'entrée de ce Bourg, l'Etat de Vaud, en tant que propriétaire du "Grand-Air", cette fois, se devait d'entretenir son patrimoine. Après des reports successifs, le projet fut présenté au Grand Conseil en 1985. Il faut dire que l'intervention était devenue urgente, afin de protéger les oeuvres picturales. La restauration est maintenant terminée, l'immeuble a retrouvé son lustre extérieur, mais surtout sa sécurité intérieure.

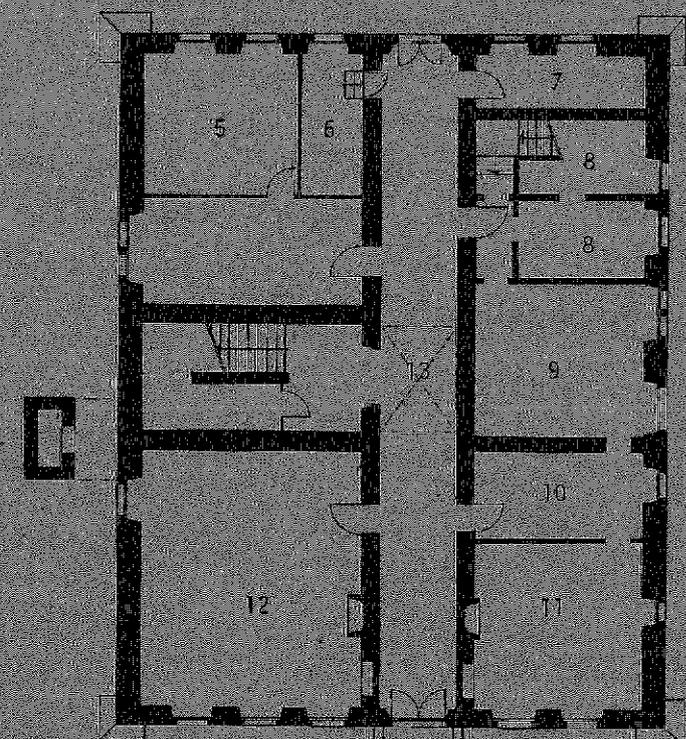
Quant nous avons entrepris ces travaux, l'affectation future et définitive n'était pas arrêtée. Aujourd'hui encore, elle ne l'est pas, mais les composantes disparates qui logent sous ce toit, tout en vivant très bien la cohabitation, sont les foyers d'associations, l'Office d'information pénale et le musée Eugène Burnand. Cette cohabitation peut très bien durer, mais, peut-être un jour, réaliserons-nous, en accord avec la Ville de Moudon, un regroupement muséographique avec la maison de Rochefort, propriété de cette même Ville.

En attendant, le "Grand-Air", perché sur son piton, dans une ambiance de tranquillité, témoin vivant du passé, marquera la porte d'entrée d'un bourg vivant où l'on croit vivre pour quelques instants à l'heure du Moyen-Age.

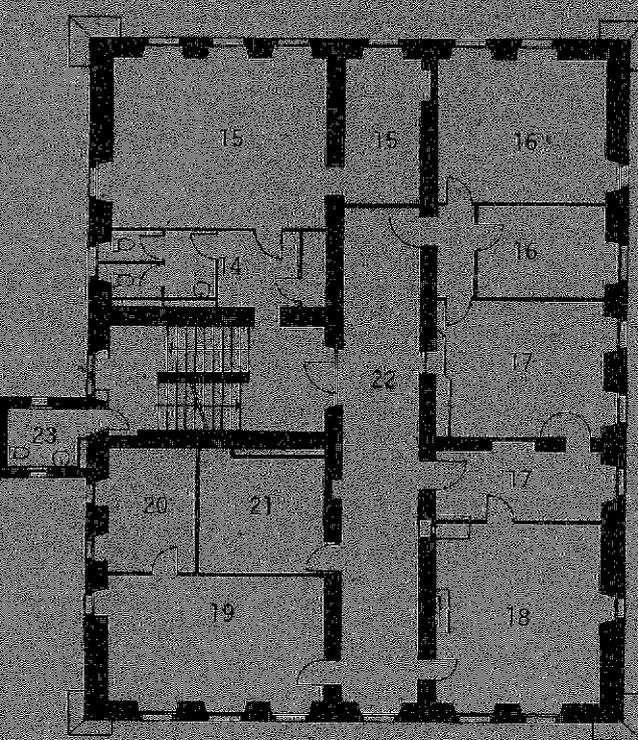
Marcel BLANC  
Conseiller d'Etat  
Chef du Département des travaux publics,  
de l'aménagement et des transports



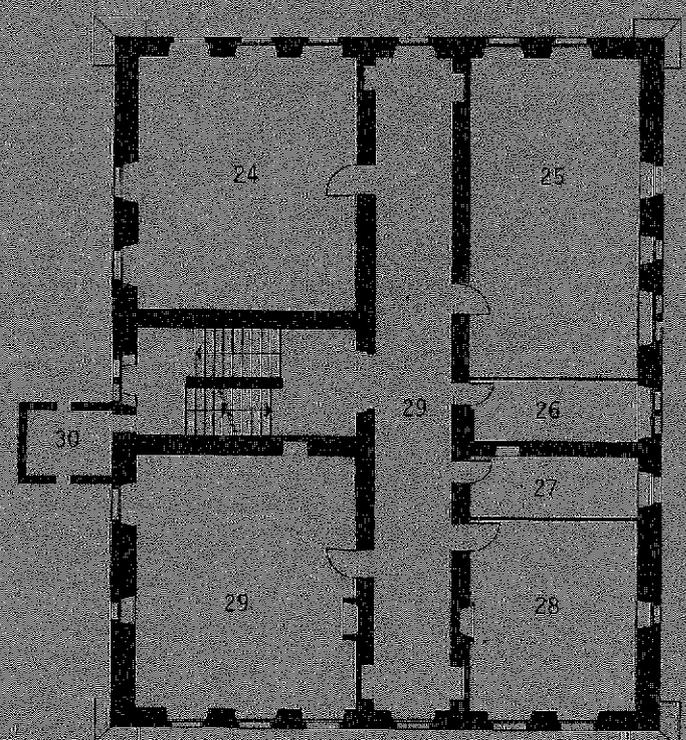
SOUS-SOL



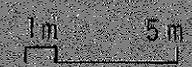
REZ-DE-CHAUSSEE



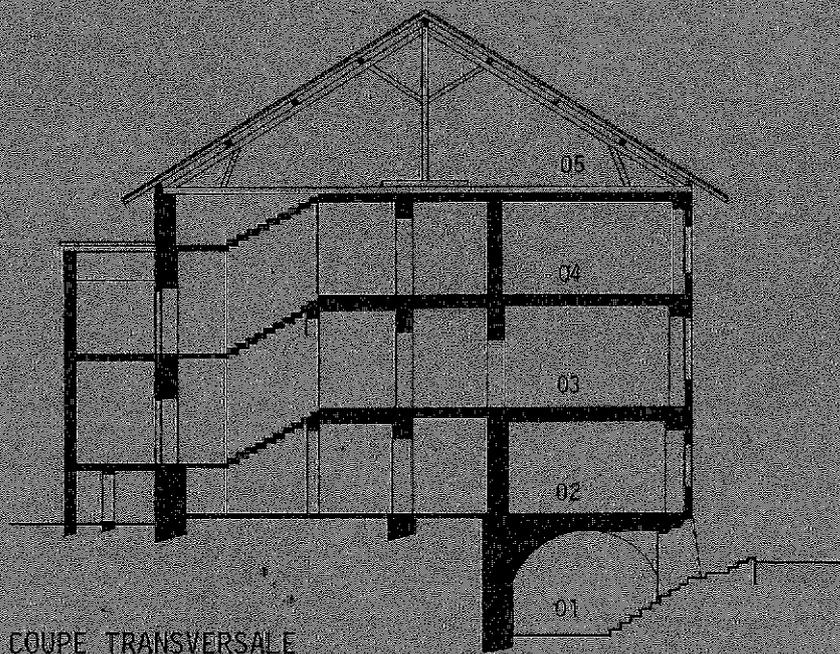
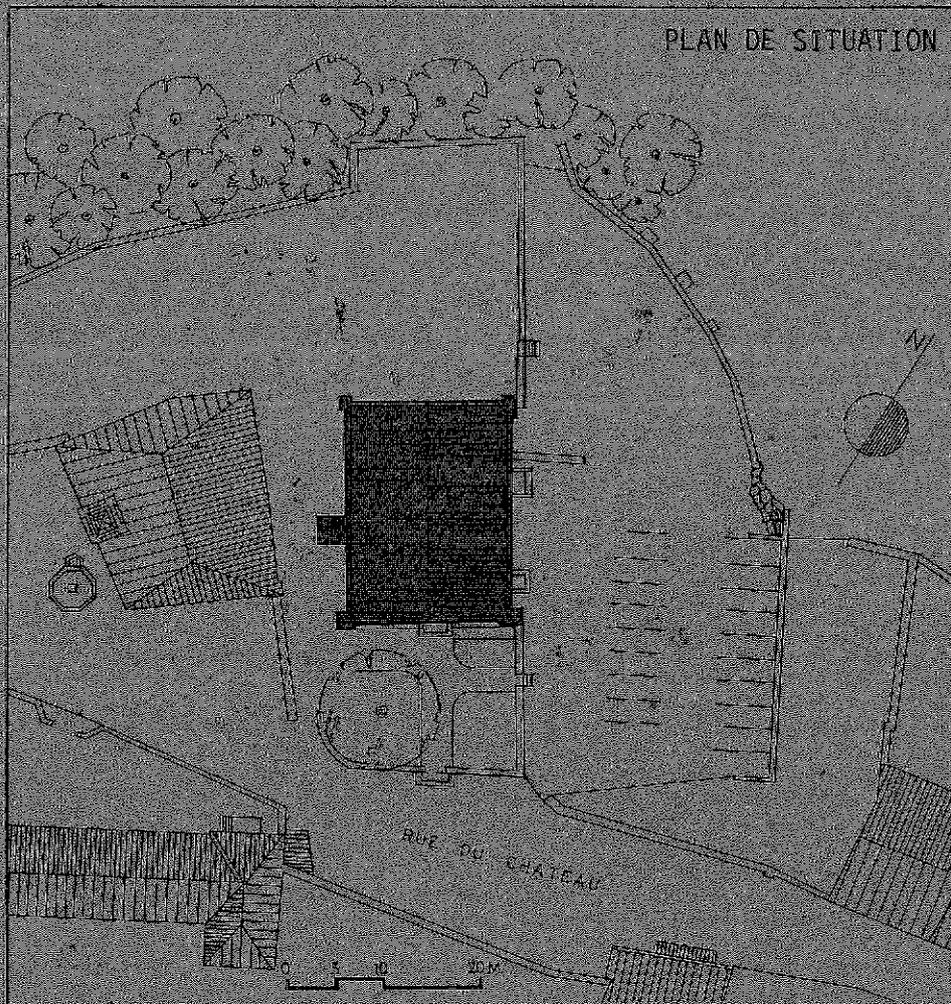
1er ETAGE



2ème ETAGE



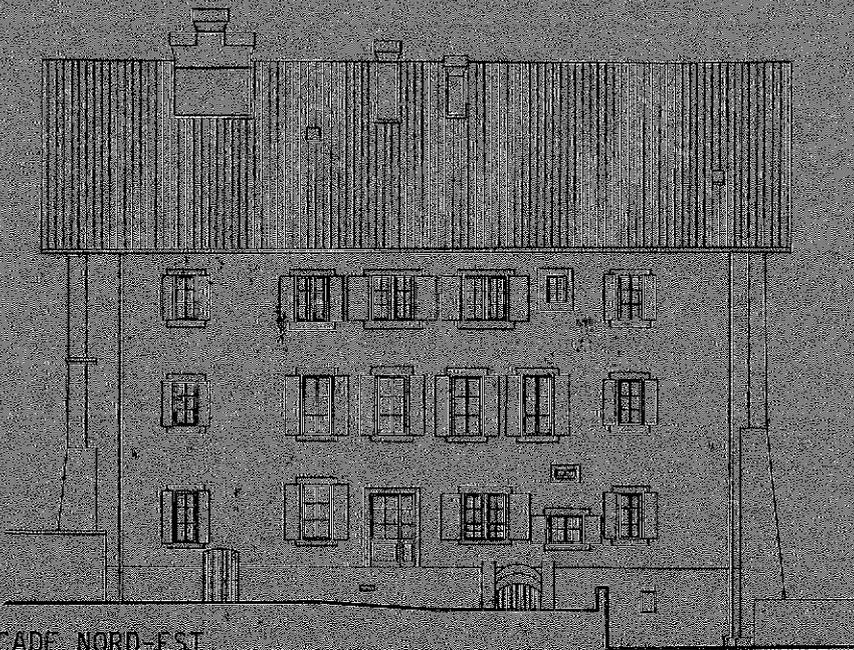
PLAN DE SITUATION



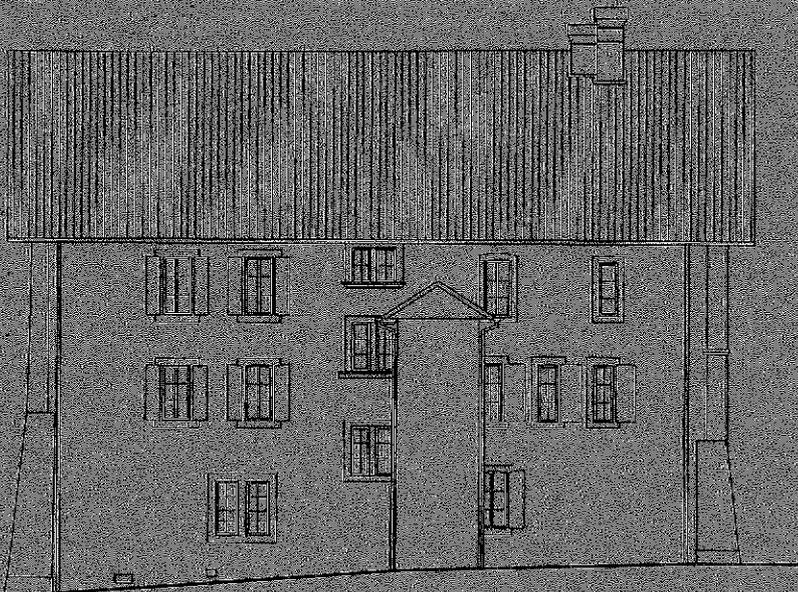
COUPE TRANSVERSALE

LEGENDE DES PLANS

- 1. Cave
- 2. Degagement
- 3. Archives
- 4. Chauffage
- 5. Réserve
- 6. Cuisine
- 7. Locaux sociétés
- 8. W.-C.
- 9. Bureaux de
- 10. Administration cantonale
- 11. Cafeteria
- 12. Salles Musée Eugene Burnand
- 13. Combles



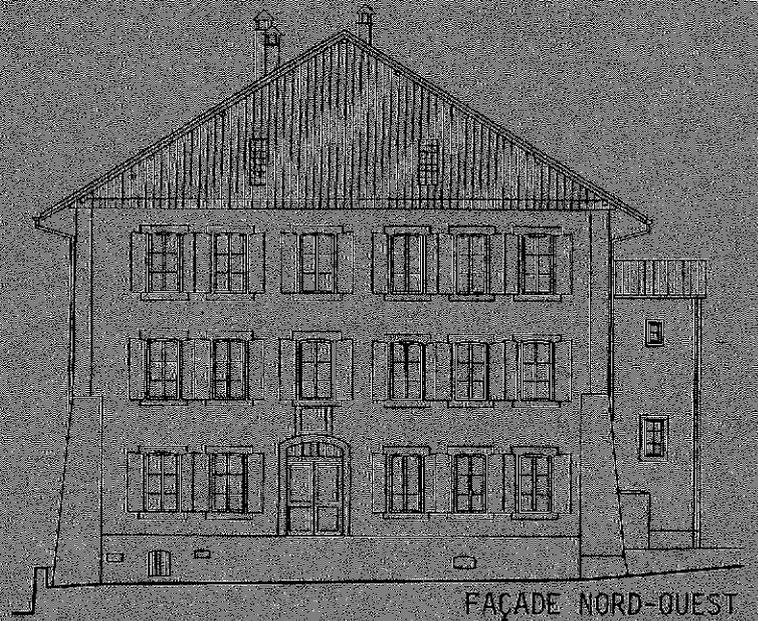
FAÇADE NORD-EST



FAÇADE SUD-OUEST



FAÇADE SUD-EST



FAÇADE NORD-OUEST



ÉTAT DE VAUD

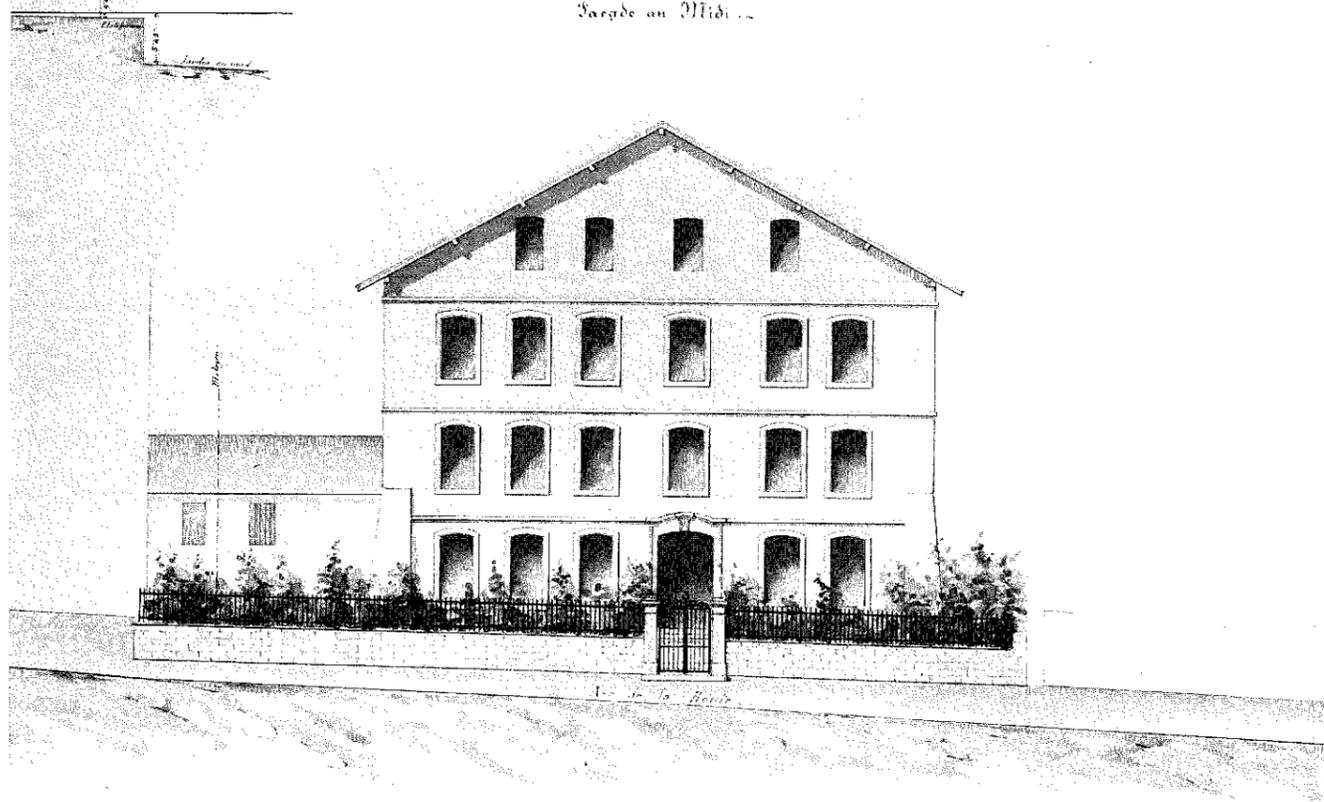
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,  
DE L'AMÉNAGEMENT ET DES TRANSPORTS  
**SERVICE DES BÂTIMENTS**

**GRAND-AIR MOUDON**

CHATEAU DE ROCHEFORT

Moudon.

Vue au Midi



La maison du Grand-Air est importante à double titres; elle représente en elle-même un témoignage architectural de son époque, de l'aisance de ses premiers propriétaires, et elle forme avec les châteaux de Rochefort et de Carrouge un ensemble caractéristique du vieux bourg de Moudon.

Sa restauration puise sa justification à ces deux sources. Depuis longtemps, le bâtiment avait été entretenu avec un minimum de moyens et de profonds signes d'usure en altéraient l'image, mettant en danger ses structures, notamment charpentes et poutres.

La restauration du Grand-Air est aussi une participation à la remise en valeur du vieux bourg. Au cours du temps, Moudon s'est déplacée vers le sud, délaissant son promontoire pour les facilités de ses zones basses. On tente aujourd'hui de canaliser cette dérive en redonnant une nouvelle vie au quartier supérieur. La commune restaure la Grenette, ouvre et active le bâtiment des Halles. L'Etat se devait de faire jouer un nouveau rôle au Grand-Air. L'occasion lui en était donnée par le transfert des archives cantonales à Dorigny, ce qui libérait des locaux dont l'état de vétusté décourageait les amateurs. Ces derniers ne se présentèrent qu'au cours des travaux, ce qui montre bien que la restauration peut jouer un rôle moteur dans le processus de réanimation de quartiers anciens.

Les travaux n'ont pas non plus chassé les anciens occupants, ni l'amicale du Rochefort, ni le musée Burnand, chers à la commune de Moudon.

Nous avons ainsi la joie de voir nos efforts techniques aboutir au rajeunissement d'un monument qui retrouve ainsi le rang qu'il mérite dans la magnifique silhouette du vieux bourg médiéval de Moudon.

Jean-Pierre DRESKO  
Architecte cantonal

1. Par sa décision du 10 décembre 1984, le Conseil d'Etat accorde un crédit de Fr. 1'200'000.-- pour les travaux de restauration du bâtiment du Grand-Air à Moudon.
2. La Commission parlementaire, composée des personnes suivantes :
 

M. H. HOCHSTRASSER	M. P. HUNZIKER
M. A. DEMAUREX	M. R. MAIBACH
M. D. GAVILLET	M. P. MARTI
M. A. GONTHIER	M. F. PETIT
M. G. GRANGIER	

visite le bâtiment et rapporte favorablement au Grand-Conseil.
3. Le Grand Conseil du canton de Vaud accorde, par décret du 4 mars 1985, un crédit de Fr. 1'200'000.--.  
Complément :  
Par lettres du Chef du Département de la justice, de la police et des affaires militaires, des 18 et 19 juin 1985, la décision est prise d'installer l'Office d'information pénale de la Broye, ainsi que la Police de sûreté, dans les locaux du 1er étage du bâtiment du Grand-Air. Ces travaux furent financés par un crédit supplémentaire octroyé le 28 octobre 1987.
4. Organisation du maître de l'ouvrage :
  - Etat de Vaud, Service des bâtiments :
    - M. H.-R. BRAUN, chef de la section travaux
    - M. J.-Cl. ZURCHER, architecte, représentant le maître de l'ouvrage
  - Mandataires :
 

- Ingénieur civil	M. P. TAPPY
- Géomètre	M. L. NICOD
- Historienne	Mme M. FONTANNAZ
- Archéologues	M. W. STOECKLI
	M. O. FEIHL
- Restauratrice	Mme Th. MAURIS
- Expert en maçonnerie	M. R. SIMOND

Le bâtiment du Grand-Air, ancienne maison seigneuriale de Denezy, présente encore aujourd'hui son plan d'origine, exception faite de l'appendice.  
L'asymétrie des deux façades pignons traduit la particularité du plan, soit le décalage du corridor traversant, par rapport à l'axe du bâtiment.  
L'architecture du volume et des façades a subi deux modifications importantes :

- au XVIIIe siècle les fenêtres à meneaux sont rétrécies et rehaussées;
- au XIXe siècle la toiture à demi-croupe et berceaux, détruite par un incendie, est remplacée par le toit à deux pans.

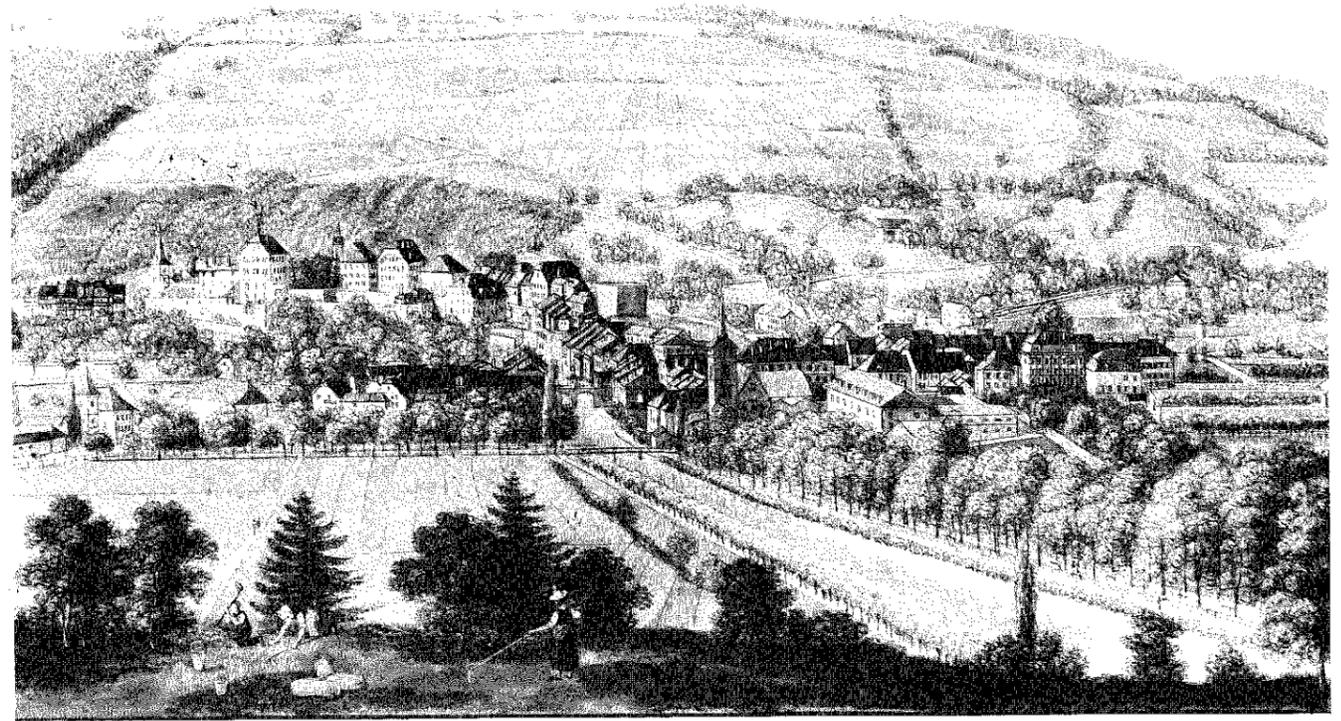
L'organisation des locaux a subi des modifications au gré des changements de propriétaires et d'affectations.  
Aujourd'hui, l'intervention réalisée est de deux ordres :  
1ère phase : conservation du bâtiment, restauration de l'extérieur, de la toiture, installation d'un chauffage central.  
2ème phase : décision d'attribuer le 1er étage; restauration et restructuration.  
Le souci de conserver un bâtiment, classé monument historique, a dicté le parti des interventions.  
Toiture : restauration complète, isolation, réparation de la charpente.  
Les solives, partiellement défectueuses, sont restaurées en conservant le maximum de pièces d'origine.  
Façades : l'analyse des crépissages, des maçonneries, des encadrements, a dégagé deux aspects de restauration possible : 1 : époque XVIIe siècle, 2 : époque XVIIIe siècle.  
D'entente avec les experts, l'aspect du XVIIIe siècle fut reconstitué.  
Reconstruction du 1er étage : de part sa construction originelle, le plan présente quatre grandes pièces et un couloir. Le programme imposé par les utilisateurs a été solutionné tout en respectant les dimensions et l'architecture des locaux disponibles.  
Par des parois vitrées sur le haut, la lecture des volumes initiaux est toujours possible.  
Les éléments de boiserie, des plafonds en bois, des cheminées, le poêle en faïence, ont été restaurés fidèlement.  
La pose d'un carrelage en damier, dans le couloir, est destinée à recréer l'aspect initial du bâtiment.  
Les divers sondages effectués sur les murs ont permis de découvrir, entre autres, une peinture murale unique en Suisse.  
La restauration du bâtiment du Grand-Air a été réalisée sous la direction du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, en collaboration avec la Section des monuments historiques.

Jean-Claude ZURCHER  
Architecte

## LA MAISON SEIGNEURIALE DE DENEZY

Le bâtiment dit du Grand-Air à Moudon - dénomination récente des années 1920 (1) - fut durant l'Ancien Régime le siège de la seigneurie de Denezzy appartenant à la famille Cerjat. Il faisait partie d'une très grande propriété qui s'était étendue progressivement à tout le côté de la place du Château dominant la Mérine et qui avait remplacé le tissu urbain médiéval; au Moyen Age, on trouvait là un grand nombre de maisons privées contiguës, ainsi qu'une halle, regroupées autour de l'ancienne église Notre-Dame, qui subsista quant à elle jusqu'au XVIIIe siècle.

La famille Cerjat s'était établie vers la fin du XIIIe siècle à Moudon, où elle obtint rapidement des fonctions publiques importantes, de nombreuses propriétés et plusieurs seigneuries. Elle possédait déjà à ce moment-là quelques maisons à la rue du Château, mais plus bas, dans l'emplacement approximatif de la maison dite d'Arnay (no 34). Aux XVe et XVIe siècles, ces derniers immeubles étaient tenus par la branche des Cerjat seigneurs de Combrément et de La Molière, tandis que la branche possédant la seigneurie de Denezzy s'établissait plus haut, sur la place du Château, par l'acquisition de nombreuses parcelles contiguës (2). Le premier possesseur connu pour l'instant de cette vaste propriété fut Jaques (I) fils de feu Jean Cerjat, châtelain de Moudon et conseiller du duc de Savoie (3). A sa mort, en 1535 environ, la "grande maison" passa en indivision à ses deux fils, Jaques (II) et François, qui en reconstruisirent la partie arrière avant 1560 (4). Dans les partages qui intervinrent par la suite entre les diverses branches de la famille, elle fut systématiquement attribuée à celui qui recevait la seigneurie de Denezzy. Ainsi, en 1592, elle revint à Philippe, fils de l'aîné de Jaques (II), tandis que le cadet de Jaques (II), François, obtenait la seigneurie d'Allaman ainsi que deux greniers situés à l'emplacement de l'actuel château de Rochefort (5). Banneret de la ville de Moudon en 1589, puis châtelain et lieutenant baillival dès 1606, Philippe fut l'un des personnages les plus considérables de la famille; il participa à de nombreuses affaires politiques et financières en relation avec Berne et la France (6). Par le jeu des mariages et des héritages, il réunit à nouveau en sa possession l'ensemble des biens de la branche de Denezzy et Allaman (7). Après son décès, intervenu en 1616, un partage eut lieu en 1638 entre ses fils Daniel et Jaques-François. Daniel reçut la seigneurie d'Allaman et, à Moudon, la maison "existante auprès de la fontaine du côté du vent", soit certainement le château de Rochefort,

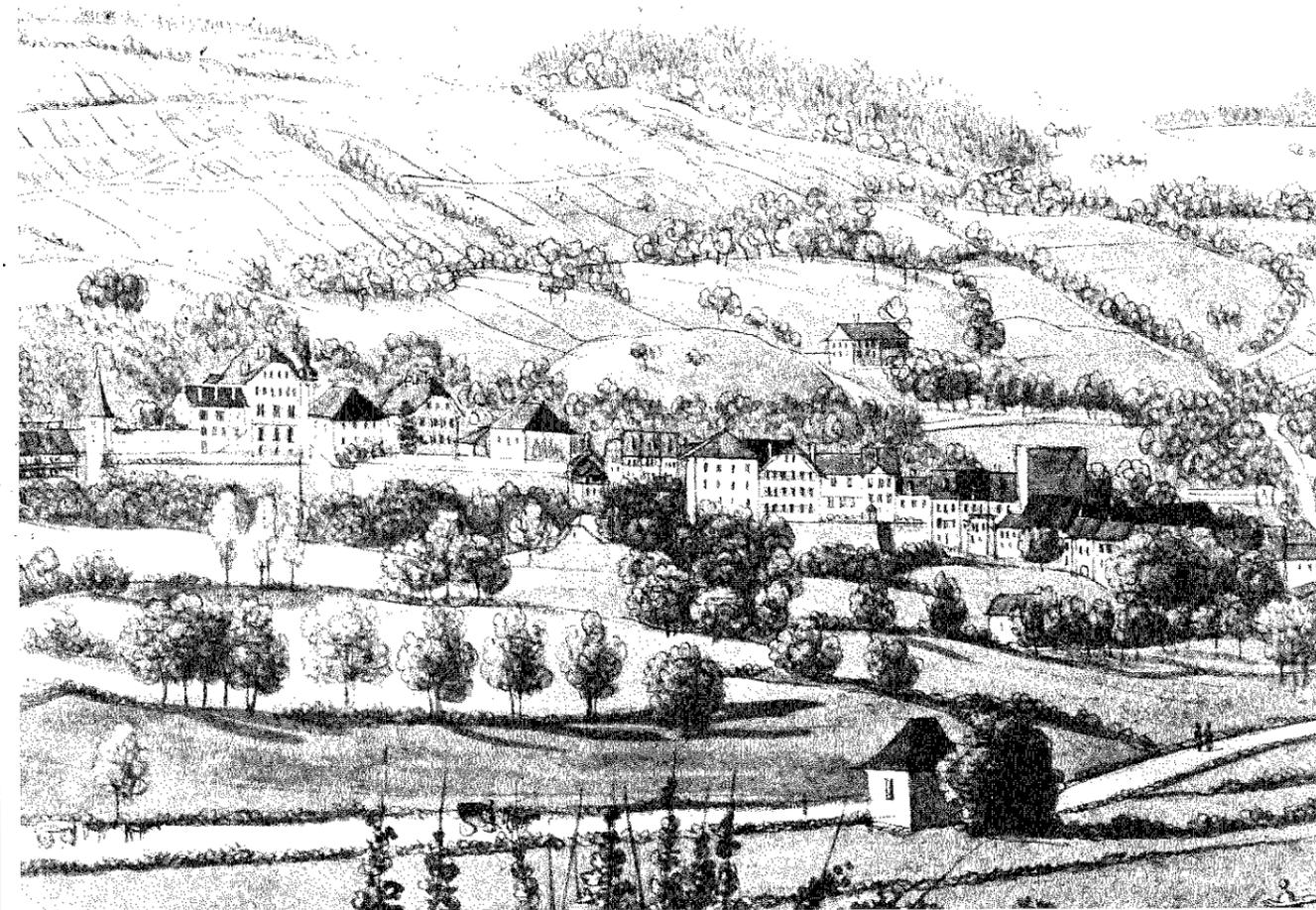


tandis que Jaques-François conservait la seigneurie de Denezzy et la "maison d'habitation de défunt leur père" (8). C'est celle qu'il reconstruisit en 1649, comme nous allons le voir.

Né en 1605, Jaques-François avait repris les fonctions quasi-héréditaires de châtelain et lieutenant baillival de Moudon; c'est dire qu'il était le personnage le plus en vue de la ville. Son mariage, en 1628 avec Suzanne, fille de Christophe de Molin, bourgeois de Grandcour, et d'Anne de Villarzel, lui apporta en 1638 plusieurs propriétés dans le Vully (9). Il entreprit donc de rebâtir la maison de son défunt père. Les archives de la famille Cerjat ne donnent que peu d'indications sur la construction de cet édifice. On sait seulement que Jaques-François avait acheté de son frère Daniel, en 1643, une maison mouvant du fief de LL.EE., voisine de la sienne, puisqu'elle était sise en la rue du Château "proche le jadis temple" (10). Il existe également un compte pour quelques charrois de bois pour charpente et lambris en 1649 (11). C'est le bâtiment lui-même qui nous fournit le plus de renseignements, puisqu'on y voit la date de 1649 à la fois sur la façade et sur un arc à l'intérieur de la cage d'escalier; cette dernière inscription est accompagnée des initiales M PCH et M JeANCH; peut-être faut-il lire : Maître Pierre Chevalley et Maître Jean Chevalley. Deux maçons de ce nom sont cités dans les comptes communaux de 1644 à 1651 en tout cas (12). On ne connaît pour l'instant aucune autre oeuvre importante de ces artisans à Moudon; mais un maçon Jean Chevalley travailla régulièrement pour le gouvernement bernois, en construisant notamment le temple des Croisettes en 1661 et la cure de Lonay en 1668 (13).

Ville de Moudon au milieu du XIXe siècle, non signée (Musée du Vieux-Moudon). Photo Cl. Bornand

Jaques-François mourut peu de temps après ces travaux, en 1651. Son fils Jean-François, qui continua la descendance, n'avait alors qu'une année. Elu en 1681 châtelain et lieutenant baillival, il joua par la suite un rôle important dans la reconstitution et l'extension du patrimoine familial. Le 14 mars 1691 tout d'abord, il passa un accord avec LL.EE. de Berne par lequel sa maison devenait un fief noble dans le but de pouvoir servir à l'avenir de maison seigneuriale de Denezzy, "avec puissance d'y tenir la justice, prison et torture" (14). Cette propriété comprenait, outre la maison de 1649, de nombreuses appartenances, telles que grange, écurie, jardins, cours et autres bâtiments, ainsi qu'un jardin dit "de Paradis", situé en face de la rue, côté Broye. La même année, Jean-François fit l'acquisition de la seigneurie de Bressonnaz (15), puis, en 1705, il acheta celle de Mézières, avec la maison qui en dépendait, soit aujourd'hui le théâtre de la Corde, no 21 de la rue du Château (16). Enfin, à la suite d'un conflit survenu au sein de la branche d'Allaman entre son cousin Jean-Melchior et ses propres enfants, Jean-François et ses descendants héritèrent de la seigneurie d'Allaman et des immeubles que leurs parents possédaient à Moudon (17). Ainsi, en 1724, ses hoirs étaient propriétaires, côté Mérine, de l'ensemble de la place du Château, allant de l'extrémité de Layaz jusqu'aux premières maisons du haut de la rue, et, côté Broye, de toutes les parcelles depuis le château de Carrouge jusqu'à l'actuel No 19 (18). A cette époque, les archives de la ville de Moudon et de la famille Cerjat mentionnent de nombreux travaux dans le quartier, en relation avec la démolition de l'ancienne église Notre-Dame (la nef en 1709 et le clocher en 1718); mais on ne sait pas toujours précisément quels bâtiments furent touchés. En 1719, des réparations furent effectuées, encore par Jean-François, probablement au château de Rochefort, sur lequel la commune obtint de pouvoir élever la tour d'horloge que l'on peut voir encore aujourd'hui (19). De 1729 à 1732, Sigismond Cerjat, qui venait d'hériter de son père et de son frère aîné Michel-Frédéric, entreprit de tirer parti de la disparition de l'église. Il reçut l'autorisation d'élargir la cour devant sa maison, dans l'angle sud-est (20), afin de la rendre régulière; il s'entendit aussi avec elle pour achever la démolition du clocher, et pour aplanir et paver la place, soit l'ancien cimetière, qui l'entourait. Il fit construire à côté de sa maison, semble-t-il sur cinq parcelles contiguës, une nouvelle grange avec ses aisances et une muraille sur rue partant de sa cour et rejoignant l'angle de l'actuel no 44 (21). Du côté de la Broye, il démolit l'ancienne maison de Lullin pour agrandir son jardin de Paradis, qu'il ferma par un mur (22). A en juger d'après des critères stylistiques, il est vraisemblable que la maison de 1649 subit alors également des transformations, notamment le percement de nouvelles fenêtres et la création d'un aménagement intérieur au goût du jour. On a tout lieu de penser que Guillaume Delagrance, architecte lausannois bien connu, fut impliqué dans l'ensemble de ces travaux; les archives de Cerjat ont conservé en effet un projet de sa main pour un bâtiment de serre et orangerie, qui ne paraît pas avoir été exécuté (23).



Vue de Moudon du côté des Baumes, par D(avid) A(loïs) Schmid, début XIXe siècle (détail) (Musée de l'Elysée). L'ancienne maison seigneuriale de Denezzy possède encore son toit d'origine à demi-coupe et sa grange, à droite, aujourd'hui démolie.  
Photo Cl. Bornand

Sigismond, seigneur de Bressonnaz, Syens et Rossenges et coseigneur de Mézières, avait épousé, en 1725, Sabine d'Hervarth, fille d'un ambassadeur de Grande-Bretagne en Suisse, ce qui contribua à éloigner Moudon de son centre d'intérêt, bien qu'il ait continué à y exercer les fonctions de lieutenant baillival et châtelain. Dès 1746, il s'établit aussi à Lausanne, où il acheta une maison à la rue de Bourg (24). Son fils, Jean-François-Maximilien, séjourna longtemps en Angleterre, où il prit femme; ses longues absences l'obligèrent à renoncer, à Moudon, aux fonctions publiques qui avaient été réservées à ses ancêtres depuis plus de deux siècles. En 1794, il obtint de LL.EE. de pouvoir transférer sur son domaine de Valacrêt les droits seigneuriaux qui étaient rattachés à sa maison de la rue du Château, ce qui lui permit, le 20 janvier 1795, de vendre cette ancienne maison seigneuriale de Denezy, ainsi que toute la propriété Cerjat, à un bourgeois de Moudon, Rodolphe-Jacob Burnand (25).

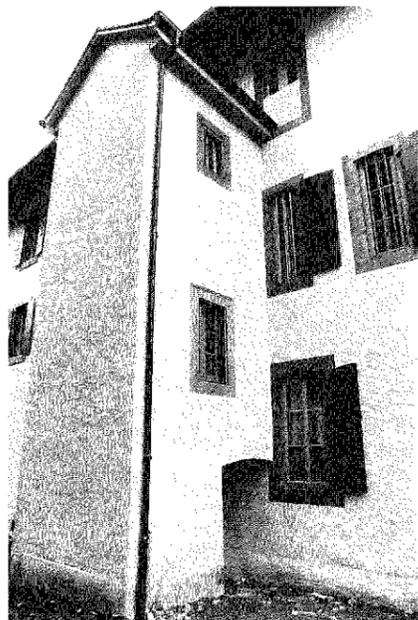
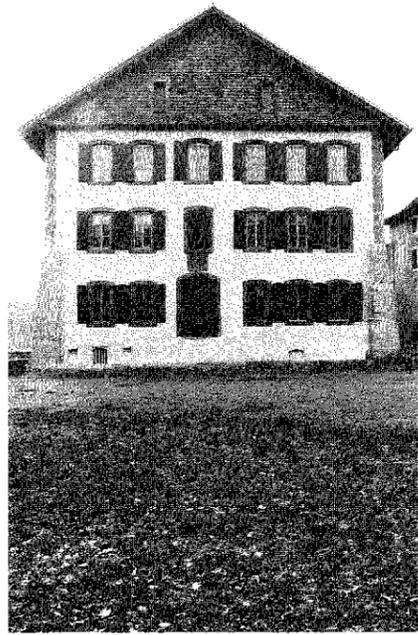
Au XIXe siècle, cet édifice, dépouillé de son identité seigneuriale, continua tout de même à porter le nom de château - plus précisément de château de Rochefort - tandis que le véritable château de Rochefort était utilisé comme brasserie et vinaigrerie (26). Devenu en 1839 propriété de Jean-Frédéric Bettex, il subit, en 1851, un incendie qui détruisit l'intérieur de l'étage et après lequel on se borna à reconstruire la charpente (27). L'Etat de Vaud fit ensuite l'acquisition de l'ensemble de la propriété, en 1860, et aménagea dès 1867 une "discipline des filles" dans l'ancienne maison seigneuriale de Denezy (28). Après une période transitoire, au milieu de ce siècle, durant laquelle il abrita notamment un dépôt d'archives et le musée Eugène Burnand, cet édifice vient heureusement de retrouver, grâce à la restauration de 1985, une partie de sa dignité d'origine.

Monique FONTANNAZ  
Historienne

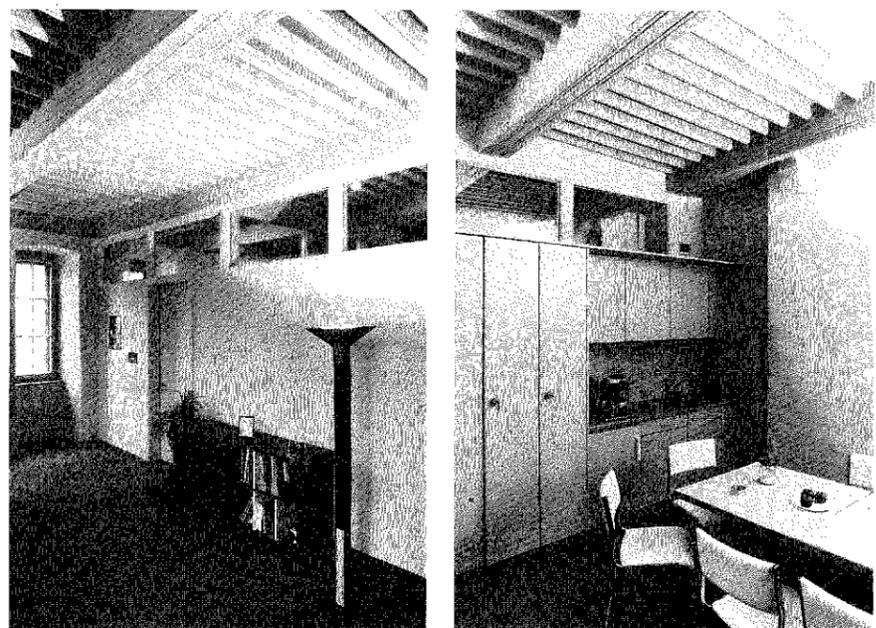
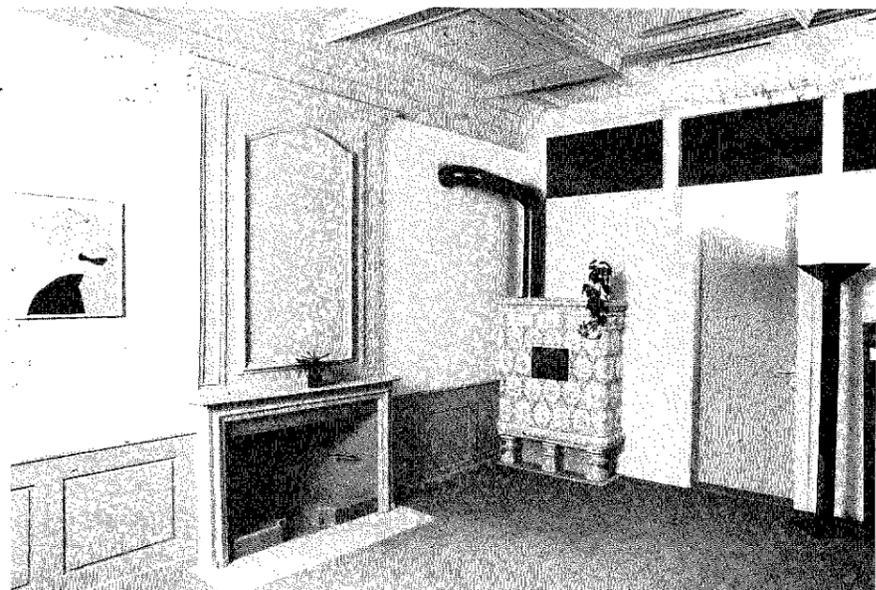
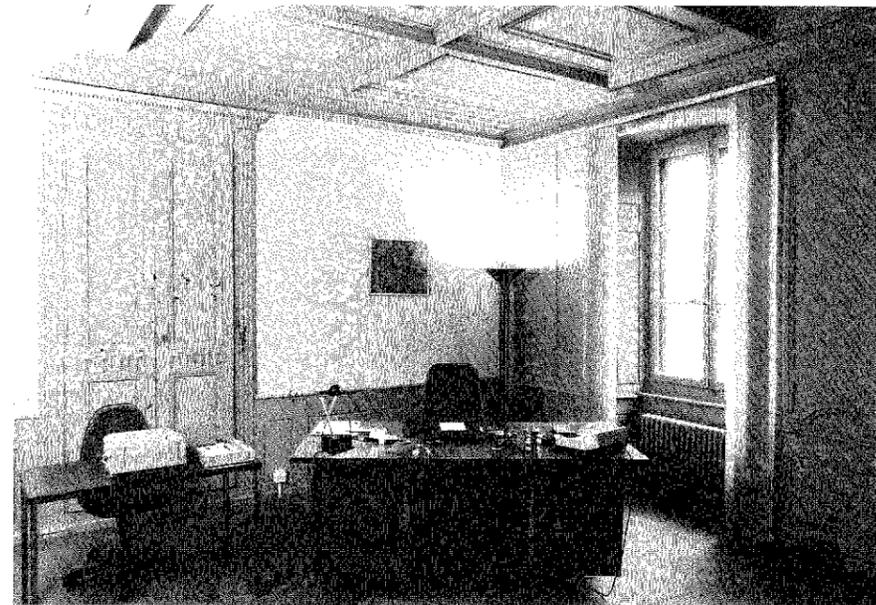
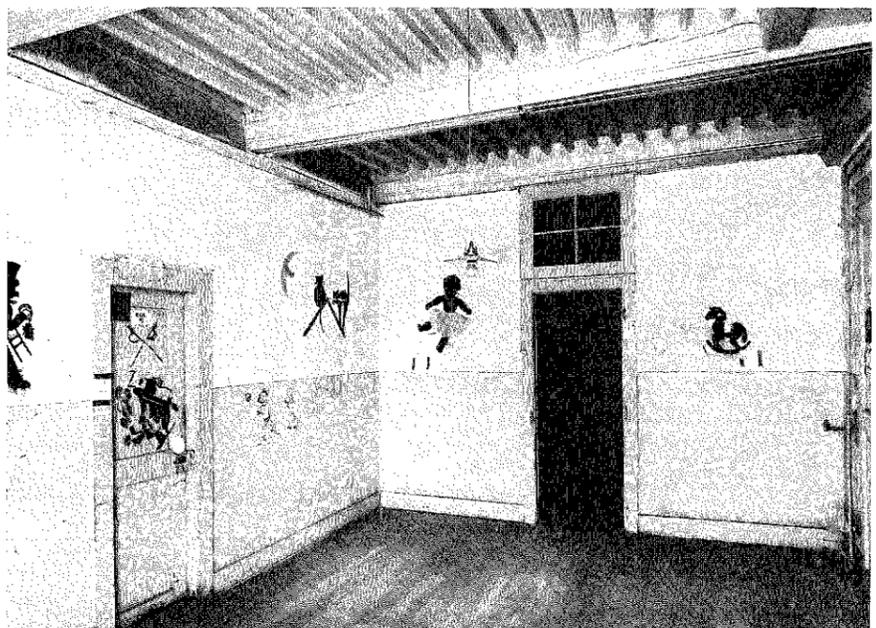
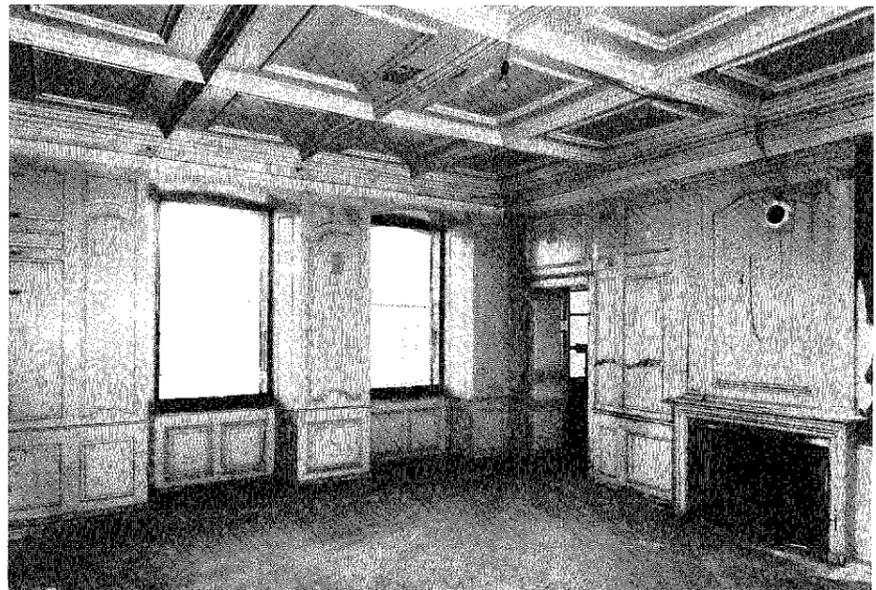
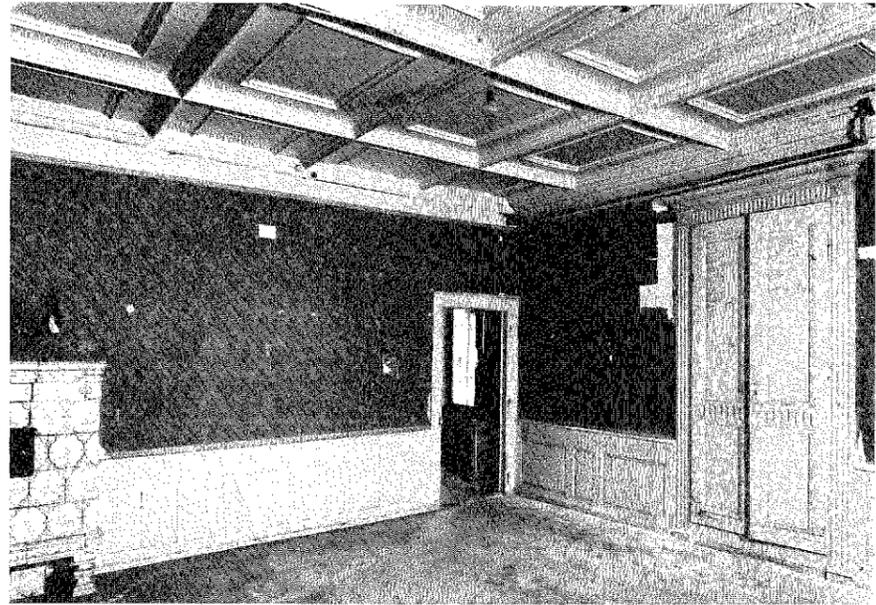
Notes :

- (1) C'est le nom de l'institut de rééducation qui succéda en 1926, et jusqu'en 1937, à l'Ecole de Réforme (Compte-rendu du Conseil d'Etat, 1926, p. 58 et cf. infra, rapport archéologique).
- (2) Pour la reconstitution du parcellaire médiéval, cf. Monique Fontannaz, "La maison seigneuriale de Denezy... avec notes sur le développement urbain de la place du Château dès le Moyen Age", dossier historique MAH, déc. 1984; et Les Monuments d'Art et d'Histoire de la ville de Moudon, à paraître.
- (3) Maxime Reymond, Cerjat, 1938, p. 82-83.
- (4) ACV, D1 30, 26 août 1560 : projet non réalisé de partage entre Jaques et François Cerjat... "la maison en laquelle à présent lesdits frères font leur résidence ensemble la maison par eux réédifiée derrier icelle"...
- (5) ACV, P Cerjat, layette A, No 24, 11 mars 1592. D'après ces données, il semble que ce soit François qui construisit le château de Rochefort en 1595 (date inscrite sur le bâtiment); toutefois, l'historien Samuel Olivier mentionne en 1729 que Philippe y a apposé ses armes dans la salle en 1602; (ACV, P. SVG, G 2, Généalogies Olivier, I, f. 69); l'identification du propriétaire reste donc douteuse.
- (6) Maxime Reymond, Cerjat, 1938, p. 94-96.
- (7) ACV, P. Cerjat, 25 sept.; 28 nov. 1606.
- (8) ACV, P. Cerjat, layette A, 7 déc. 1638.
- (9) Maxime Reymond, Cerjat, 1938, p. 103-104. Ce sont donc probablement leurs deux armoiries, presque totalement effacées, qui figurent sur la pierre sculptée de la façade jardin.
- (10) ACV, P. Cerjat, 20 juill. 1643.
- (11) Ibid., compte du 14 janv. 1652. - Cette date de construction est également confirmée par Samuel Olivier (cf. n. 5) : "En 1649 Jaques-François Cerjat bâtit la maison du Bourg près de celle de Rochefort.
- (12) ACM, BAA 28, f. 212 v., 264 v.; BAA 29, f. 85, 90, 138, 243.
- (13) Marcel Grandjean, Les temples vaudois, Lausanne 1988, p. 128; Monique Fontannaz, Les cures vaudoises, Lausanne 1986, p. 359, n. 94.
- (14) ACV, P. Cerjat, layette A II, 14 mars 1691.
- (15) ACV, P. Cerjat, 30 mai 1691.
- (16) ACV, P. Cerjat, 2 juin 1705.
- (17) Maxime Reymond, Cerjat, 1938, p. 111.
- (18) ACV, Fn 176, f. 323 v., 1er nov. 1724.
- (19) Monique Fontannaz, "Le château de Rochefort", dossier historique MAH, juillet 1981.
- (20) Orientation théorique des actes notariés et des reconnaissances; en fait, probablement sud-ouest.
- (21) ACV, P. Campiche 627, 14 mai 1729; AAA 25, 21 juin 1731; 23 oct. 1732; ACV, P. Cerjat, 30 mai 1732.
- (22) ACM, ABA 1, 14 mai 1729.
- (23) ACV, P. Cerjat, plan d'un bâtiment de serre et orangerie, au verso : G. Delagrance du 22 mai 1732.
- (24) Maxime Reymond, Cerjat, 1938, p. 120-123.
- (25) ACV, D1 73/6, 448, 20 fév. 1795.
- (26) ACV, GEB 207/3, Nos 474-476, sept. 1838.
- (27) ACV, GF 207/5, f. 17, art. 25.
- (28) ACV, S 34, 207/05, plans de 1867-1868, par Louis Charles.

APRES

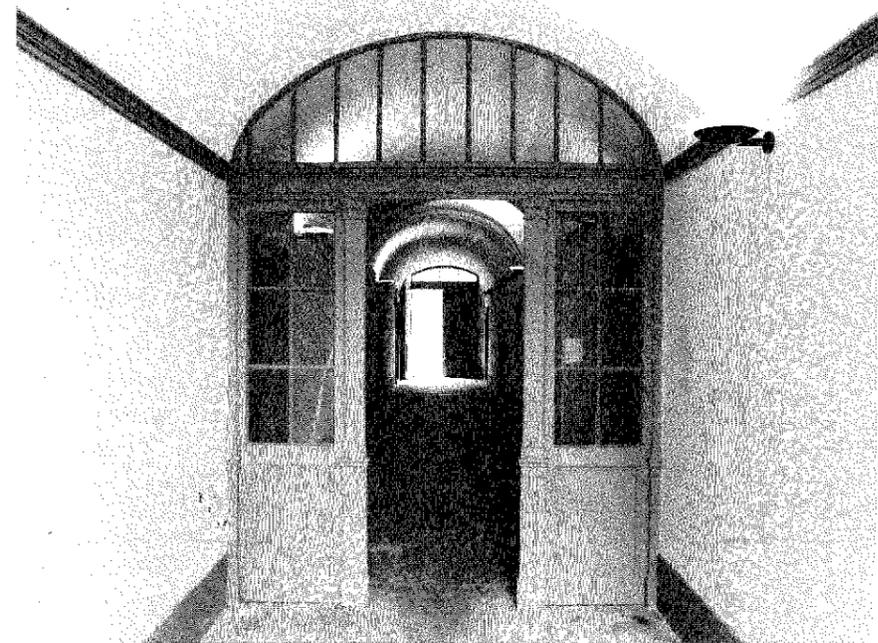
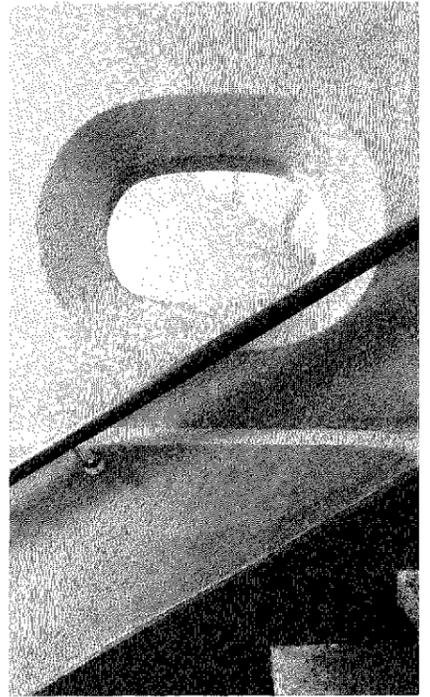
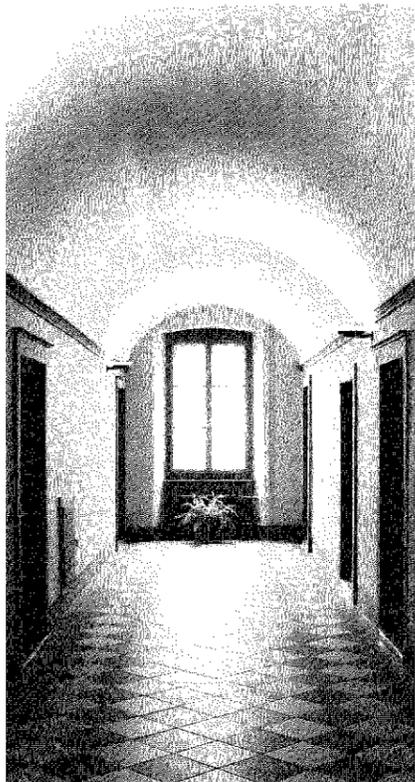
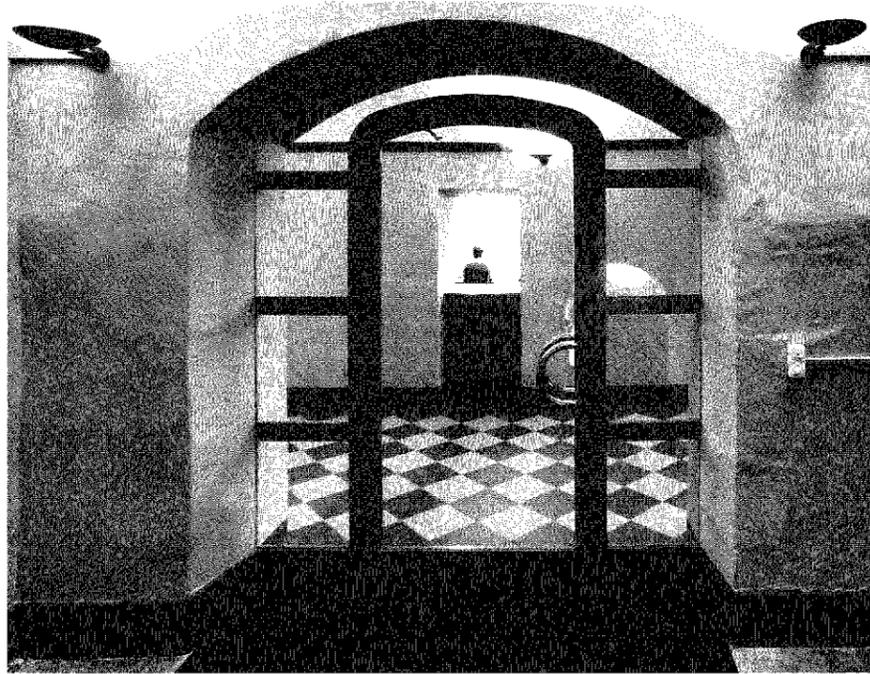


AVANT



APRES

APRES



Le bâtiment du Grand-Air, ancienne maison de Denezzy, occupe une situation privilégiée au sommet de la vieille ville de Moudon, point de rencontre de la rue du Château vers l'est et de la rue du Bourg vers l'ouest. Sa date de construction, gravée dans la pierre, est 1649, et aucune structure antérieure n'a été retrouvée, du moins en élévation. L'édifice, qui a gardé l'entier de sa structure du XVIIe siècle, offre une remarquable homogénéité, quelque peu ternie par deux transformations importantes, la première au début du XVIIIe siècle et la seconde dans la moitié du XIXe siècle.

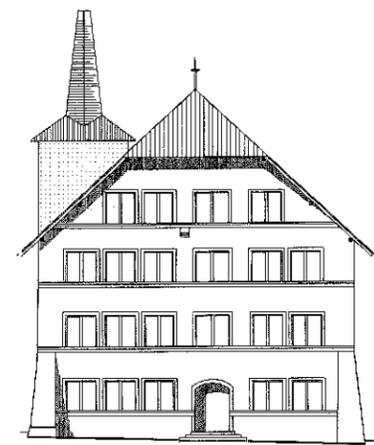
Le bâtiment primitif de 1649 est construit sur un plan rectangulaire de 23/18 m., et comprend trois niveaux et un comble. A chaque niveau, il est traversé de part en part dans sa longueur par un corridor présentant la particularité d'être décentré par rapport à l'axe de l'édifice, décentrement rendu sensible sur les deux façades principales par la dissymétrie des ouvertures. L'escalier, à deux rampes parallèles, est intégré au bâtiment, selon une formule assez rare et nouvelle pour l'époque. L'organisation intérieure s'articule selon le corridor et l'escalier, de manière identique à chaque niveau. Ainsi, dans la moitié sud-ouest, deux pièces jouxtent de part et d'autre la cage d'escalier; dans la moitié nord-est, trois salles se succèdent sur la longueur du bâtiment. Au rez, deux de ces dernières font en réalité place à une cuisine voûtée sur arêtes en trois travées, et à deux petits locaux de service. Les portes donnant sur les diverses pièces, si la plupart ont été supprimées et remplacées lors des transformations postérieures, ont pratiquement toutes été retrouvées. Elles présentent un cadre en molasse portant un large chanfrein terminé en congé; certaines montrent encore des joints peints en blanc entre les blocs. Certains plafonds, avec solives moulurées, ont été conservés. Au rez et au premier étages, le corridor longitudinal est voûté en berceau. Extérieurement, les deux façades principales (sud-est et nord-ouest) étaient organisées de manière identique, et ont gardé la totalité de leurs ouvertures, mais complètement modifiées lors des transformations ultérieures. Primitivement, elles étaient percées de larges fenêtres pratiquement carrées à meneau central. L'encadrement en molasse, doté d'une profonde battue, présentait une légère saillie par rapport au nu du parement. De même, l'assise de tablette faisait office de bandeau sur toute la largeur de la construction, rythmant ainsi chaque niveau de l'élévation. Les façades latérales, au nord-est au sud-ouest, étaient organisées plus sobrement; deux fenê-

tres à meneau au centre et une fenêtre simple à chaque extrémité éclairaient chacun des niveaux de la première; la seconde n'était percée que par les ouvertures à meneau éclairant la cage d'escalier. Les maçonneries étaient recouvertes d'un enduit non couvrant sur les pierres, sur lequel était appliqué un badigeon de chaux, posé à même les pierres, de couleur jaune très clair. La couverture d'origine n'a pas subsisté. Sur la façade principale sud-est, la situation du pignon, en maçonnerie de moellons et de boulets surmontant le mur en pierres de taille, montre à l'évidence que le volume devait être couvert à l'origine par une toiture à demi-croupe. On peut imaginer que la cage d'escalier était surélevée par une tourelle dépassant la toiture.

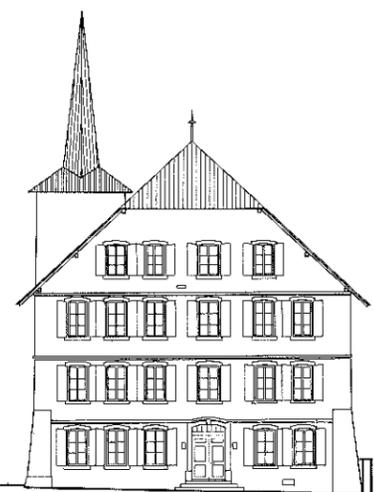
Une première et importante transformation se situe dans le premier tiers du XVIIIe siècle, période pendant laquelle l'édifice changea de mains à plusieurs reprises. Les textes signalent des travaux en 1719 et 1729, et c'est sans doute au cours de ces interventions que le bâtiment a été touché dans une large mesure. Sur les façades extérieures, cette transformation se révèle être fort radicale. En effet, les anciennes ouvertures à meneau des façades principales voient la saillie de leur encadrement ravalée, et sont systématiquement rétrécies par la pose de nouveaux piédroits, en molasse. Par ailleurs, la hauteur est augmentée par une profonde retaille dans les linteaux et les tablettes, et elles sont dotées d'un arc surbaissé. L'ancien bandeau formé par l'assise de tablette est supprimé à tous les étages au profit d'un nouveau bandeau, mouluré, chaque fois placé entre les zones d'ouvertures, au niveau des solives de plancher. Ainsi, le rythme et les proportions de la façade subissent une profonde modification. Sur les façades latérales, si certaines des fenêtres à meneau sont conservées, d'autres sont supprimées et remplacées par de grandes baies rectangulaires. De nouvelles fenêtres sont percées entre les ouvertures préexistantes conservées, en rapport avec les dédoublements de pièces constatés à l'intérieur. Le badigeon du XVIIe siècle est directement recouvert par un nouveau badigeon, de couleur blanche, sans aucune pigmentation. Nous ne connaissons pas dans quelle mesure la toiture est retouchée lors de ces travaux: on peut supposer que, même si elle a été refaite, elle n'a pas changé fondamentalement de forme. Une aquarelle postérieure à 1836, conservée au musée du Vieux-Moudon, montre un avant-toit lambrissé en berceau sur la façade principale; on peut seulement supposer que cette reprise s'intègre à ces transformations. Une adjonction est édictée contre la façade sud-ouest, consistant à l'origine en un passage reliant notre bâtiment à l'actuel château de Rochefort qui le jouxte; cette situation apparaît encore sur le plan cadastral de 1809-1814.

L'organisation intérieure ne change pas fondamentalement. Certaines pièces sont divisées par des cloisons intérieures, d'autres sont réunies; de plus, certaines sont dotées de boiseries, reçoivent de nouveaux plafonds à caissons. En fonction de cette nouvelle distribution, la plupart des portes sont déplacées, d'autres sont percées. Un ancien plafond est doté d'une peinture décorative, et des poêles sont aménagés (un seul a été conservé).

Toutefois, sur le plan décoratif, un élément important est apparu lors des sondages effectués dans l'un des salons du



XVIIe siècle



XVIIIe siècle



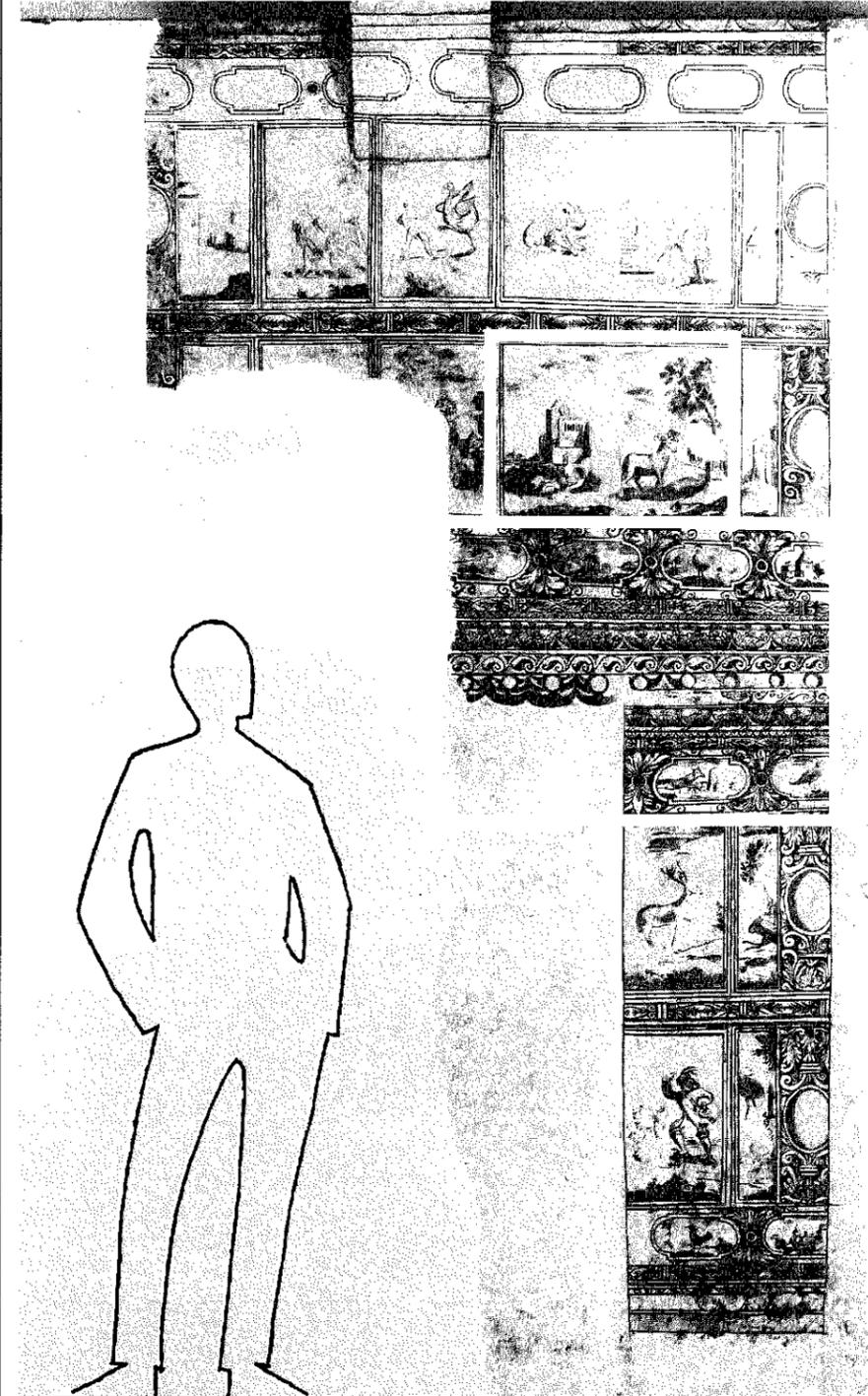
XIXe - XXe siècle



dès 1986

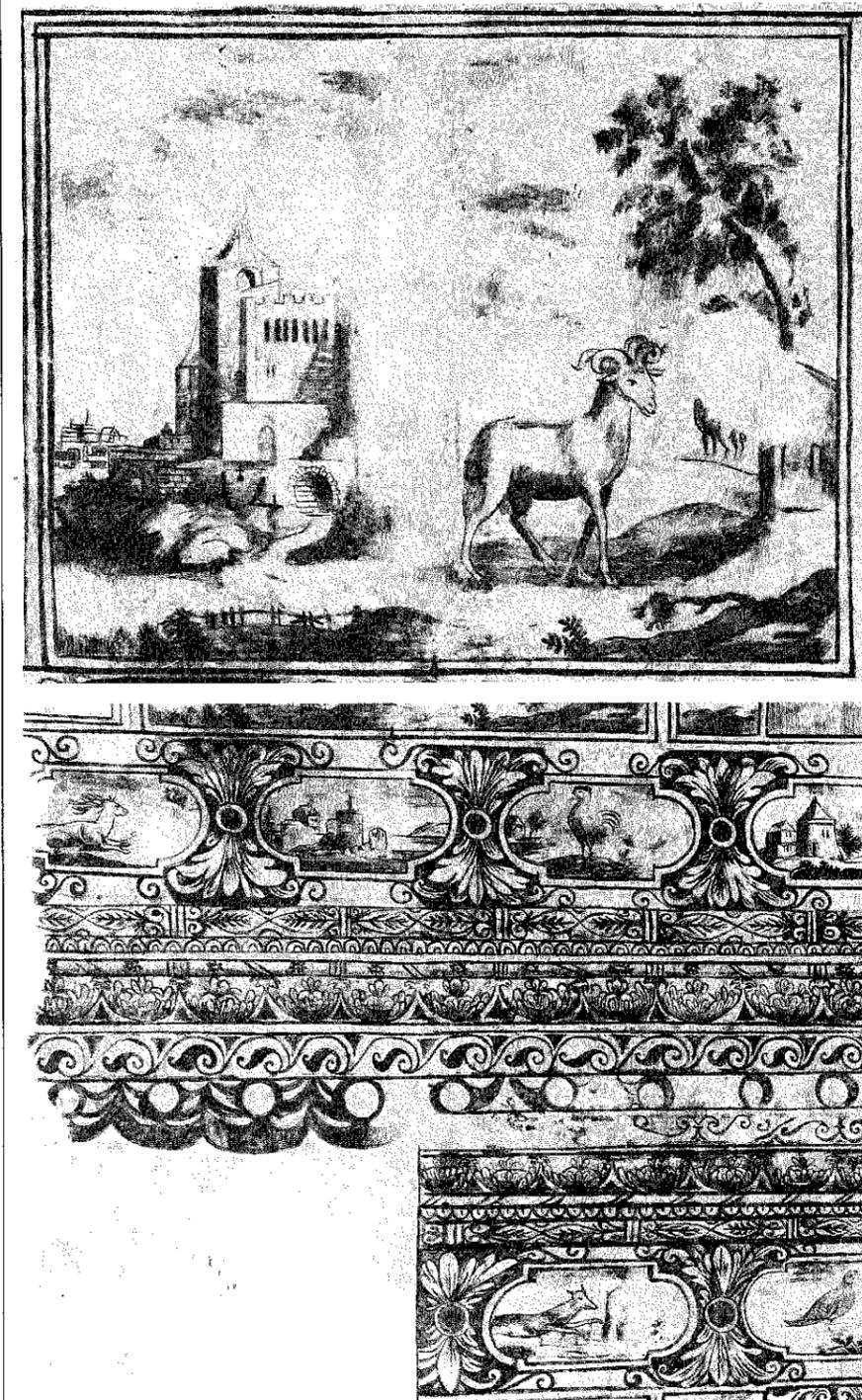
premier étage, sous la forme d'une **peinture murale** fort intéressante par son style et sa rareté, voire son unicité. Il s'agit de la représentation peinte en trompe-l'oeil d'un poêle en faïence, à motifs figuratifs et décoratifs délicatement tracés en camaïeu de bleus imitant les catelles du XVIIIe siècle, le tout appliqué sur un enduit de chaux. Les aménagements ultérieurs à l'intérieur de l'édifice avaient malheureusement perturbé une partie de la composition, laquelle était coupée par un galandage de briques et par le percement d'une porte; ceci explique la disparition de certains détails et la lecture partielle de plusieurs motifs. L'ensemble de la peinture murale, allant du plancher jusqu'aux poutres du plafond, est divisé en quatre grands registres où s'inscrivent des tableautins

Peinture murale-motif : poêle en faïence



dont les encadrements sont enrichis de corniches figurées à motifs floraux. Quatre registres plus réduits délimitent et séparent les deux niveaux principaux de la composition, et sont ornés de cartouches oblongues où surgissent personnages, animaux, paysages et architectures plus ou moins imaginaires. De part et d'autre, de grands médaillons entourés de motifs floraux foisonnants encadrent l'ensemble. Comparaison faite avec divers poêles du canton de Vaud, nous retrouvons des modèles présentant une composition quasi identique à Avenches (Hôtel de Ville, salle Failloubaz), à Payerne (Musée, salle Aimée Rapin), ainsi qu'au tout proche château de Rochefort à Moudon. La représentation peinte du bâtiment du Grand-Air peut être datée entre 1720 et 1750. La variété des scènes,

Détail de la peinture murale



leur qualité d'exécution ainsi que la finesse des figures permettent d'affirmer qu'il s'agit-là de l'oeuvre d'un très bon peintre. Au pied de la forteresse représentée dans l'un des tableaux du niveau supérieur droit, on peut lire un "A4" énigmatique. Il s'agit peut-être de la signature du peintre ou potier de terre Alégret, connu vers 1730-1740, mais dont on ignore le prénom. Quant au chiffre 4, il est très probablement la marque d'une affiliation à une confrérie ou une corporation de métier. Si on le trouve fréquemment dans toute l'Europe dès le XVIe siècle, il est en revanche rare dans notre canton. La présence de cette remarquable peinture à la Maison du Grand-Air garde encore tout son mystère. C'est ce qui en fait sa rareté et sa valeur unique.

La restauration de cet ensemble consista premièrement à dégager la couche picturale des mortiers, enduits et lambeaux de papier peint qui la recouvraient. L'enduit de chaux original présentait une surface criblée de trous de piquage qui furent mastiqués un à un. Une retouche partielle, ainsi que la fixation des couleurs, permettent aujourd'hui une lecture agréable de l'oeuvre.

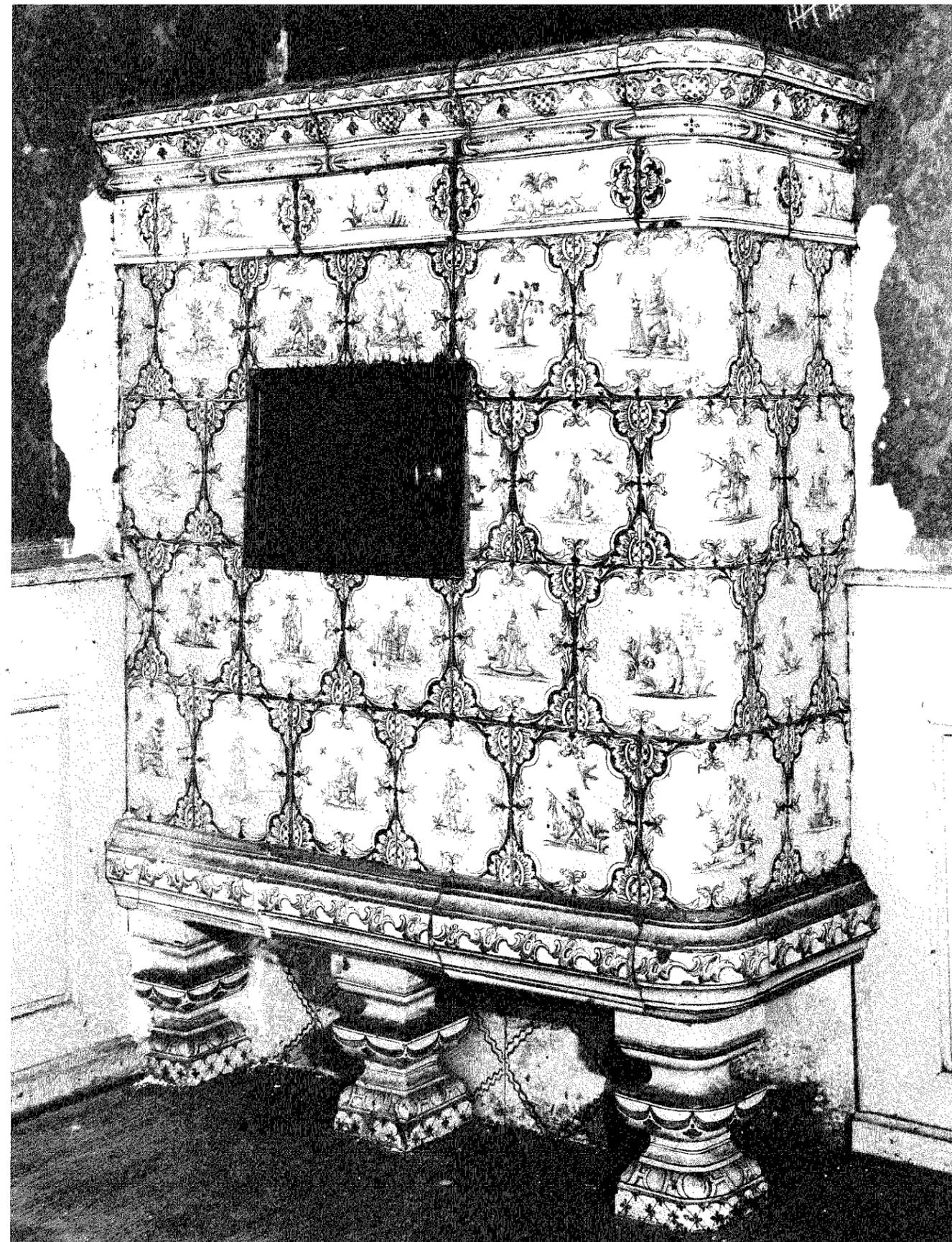
En 1851, la maison est partiellement détruite par un incendie, qui attaqua avant tout l'angle ouest. En 1860, l'Etat de Vaud acquiert le bâtiment et projette l'aménagement d'une "discipline des filles", dont les plans datent de 1867-1868. C'est cette seconde transformation qui conféra à la construction l'aspect qu'elle présentait encore en grande partie avant la dernière restauration. L'organisation intérieure est modifiée essentiellement par de nouvelles divisions de plusieurs pièces, et conséquemment par le déplacement de quelques portes. Par ailleurs, l'ancienne cuisine est divisée en deux parties inégales.

Extérieurement, les façades principales ne sont pas modifiées. Par contre, de nombreuses fenêtres étroites et rectangulaires sont percées sur les façades latérales, en relation avec la création des nouvelles subdivisions intérieures. Les maçonneries sont entièrement crépies, avec un mortier assez rougeâtre, contenant certainement du tuileau, lequel a été badigeonné en blanc. Suite à l'incendie, la toiture est entièrement refaite, sur deux pans. Cette couverture implique une reprise du pignon de la façade principale sud-est; sur la façade opposée, le pignon est remplacé par une terpine dans laquelle s'ouvrent deux fenêtres hautes et étroites.

Plus tardivement, en 1913, sont effectués des plans de transformation pour une "Ecole de Réforme", qui ne semblent pas changer profondément la disposition générale. Cette école, devenue Institut "Au Grand-Air", sera fermée en 1937. Les interventions liées à ces travaux sont mineures, et se distinguent à peine de celles du XIXe siècle.

Ph. JATON  
Archéologue

Th. MAURIS  
Restauratrice



Fourneau avant la restauration

**CHRONOLOGIE DES TRAVAUX**

Confirmation du mandat	10 décembre 1984
Relevé	Octobre-novembre 1984
Avant-projet	Juin 1984 - Novembre 1985
Projets définitifs	Mars 1985 - Novembre 1985
Etude de détails	Juin 1984
Préparation de soumissions	Juillet 1984
Appel des soumissions	31 juillet 1984
Devis	10 janvier 1985
Approbation du crédit	4 mars 1985
Mise à l'enquête	1 au 11 mars 1985
Décision de transférer les locaux de l'Office d'information pénale de la Broye, ainsi que des locaux pour la Police de sûreté, au 1er étage du bâtiment du Grand-Air	18 et 19 juin 1985
Devis travaux supplémentaires	Mai-juin 1985
Début des travaux	20 mai 1985
Fin des travaux	Avril 1986
Décompte final	30 juillet 1987

**MACONNERIE**

Analyse des enduits de façades; décision de les piquer. Lavage sous pression; empochement et crépissage des façades à la chaux. Dégagement des têtes de poutres du plancher des combles; reconstitution des têtes défectueuses par la méthode "résine armée" (Rénoantic); reconstruction de toute l'acrotête. Réouverture des fenêtres murées. Restauration et reconstruction des souches de cheminées. Assainissement des fondations, drainage, tissu poreux, pose du lit de gravier. Réseaux des eaux claires et eaux usées neuves; en attente, le raccordement, en système séparatif, sur la rue du Château. Fouilles de la rue du Château au bâtiment pour réalimenter le bâtiment en énergie et pour les écoulements. Fouille pour pose de la citerne à mazout. Démolition d'un mur extérieur côté appendice. Démolition d'un escalier ciment sur façade nord-est. Construction de la chaufferie selon les normes en vigueur. Aménagement d'un local technique sous l'escalier. Premier étage : démolition des galandages (archives). Construction d'un groupe W.-C. pour les locataires du 1er étage. Sondages, piquages des murs, chapes partielles. Empochements et couche d'accrochage avant le plâtre. Divers travaux de percements. Dégagement d'anciennes portes pour accès aux nouveaux locaux.

**ECHAFAUDAGES**

Echafaudages lourds sur les quatre façades, pont de couvreur. Le toit, découvert par tranche a été ponctuellement bâché au cours des travaux.

**CHARPENTE**

Analyse et remplacement de pièces défectueuses : chevrons et lambrissage. Chanlatte, larmier, virevent neufs.

Chevêtres recréés selon les normes. Etayage de la poutraison des combles. Lambrissage entre poutres du plafond secrétariat. Traitement de la charpente en surface et par injections. Isolation du sol des combles, pose d'un plancher Novophène. Renforcement des têtes de solives et d'arbalétriers avec armatures fibres de verre et coulage de résine.

**PIERRE NATURELLE**

Ravalement des encadrements de fenêtres. Brossage des encadrements de fenêtres et chaîne d'angle. Dégarnissage et remplissage des joints. Remplacement des pièces en mollasse à un et deux parements visibles. Remplacement de couvertes cintrées, cordons et tablettes. Brossage des surfaces en mollasse. Divers rhabillages.

**MENUISERIE**

Dépose des volets et fenêtres pour restauration. Dépose des contre-coeurs pour restauration. Isolation des contre-coeurs, pose de contre-coeurs neufs. Pose de deuxième fenêtres dans les embrasures. Restauration des boiseries et des plafonds. Restauration des portes du 1er étage, création de portes insonorisées et normales. Pose de vitrages hauts insonorisés sur parois de séparation. Agencement du secrétariat et réception. Aménagement d'armoires vestiaires pour locataires du 1er étage.

**VITRERIE**

Restauration de l'ancienne vitrerie, masticage. Pose de glace armée dans porte accès aux locaux OIP. Pose de verres isolants phoniques dans les vitrages hauts dans locaux juge informateur et greffe. Remplacement de verres.

**FERBLANTERIE-COUVERTURE**

Démontage et évacuation de l'ancienne couverture et ferblanterie. Bâchage, sous-couverture, lattage, contre-lattage. Couverture en tuiles plates neuves. Ferblanterie neuve en cuivre. Restauration des chapeaux de cheminées. Restauration du pignon nord-ouest.

**PARATONNERRE**

Pose d'une installation de protection contre la foudre selon les normes en vigueur.

**PEINTURE EXTERIEURE**

Lessivage, décapage partiel des volets, fenêtres, ferrements. Minium de plomb sur parties métalliques. Imprégnation des volets, fenêtres. Peinture sur volets, fenêtres et ferrements. Restauration de la porte d'entrée. Imprégnation des parties visibles de la charpente, teinta-

ge et peinture acrylique sur avant-toits des pignons.  
Peinture à la chaux des façades selon tons définis par la commission de construction.

#### ELECTRICITE

Dépose de l'installation existante au 1er étage.  
Réalimentation de l'installation existante au rez.  
Réalimentation (sous-terrain) de l'immeuble.  
Coffret neuf, tableau général neuf, tableau de distribution au premier étage.  
Installation extérieure, ainsi qu'au 1er étage, neuve.  
Téléphone : installation neuve, centrales installées au 1er étage (OIP).  
Installation pour la Police de sûreté.  
Lustrerie couloir rez, 1er étage et cage d'escalier, ainsi que tout le 1er étage à neuf; appliques neuves sur façade entrée.  
Tubes en attente pour alimentation future au téléréseau.  
Tubes en attente, au 2ème étage, pour alimentation du niveau.

#### CHAUFFAGE

Dépose de l'installation existante, y compris évacuation de la chaudière.  
Tubage du canal de cheminée.  
Pose d'une nouvelle installation, central à mazout, chaudière combinée pour production d'eau chaude.  
Citerne à mazout 25'000 litres enterrée à l'extérieur.

#### VENTILATION

Installation d'une ventilation mécanique pour extraction de l'air vicié du local de la cafétéria.

#### CAFETERIA

Pose d'une cuisinette avec évier, frigo, plaques électriques, meubles pour cafétéria dans locaux OIP et Sûreté.

#### SANITAIRE

Démontage des installations existantes.  
Nouvelle alimentation de l'immeuble eau froide et eau chaude dès la nourrice et chaufferie. Alimentation des appareils au rez et étage.  
Installation en attente pour W.-C. au 2ème étage (dans appendice).

#### PLATRERIE-PEINTURE

Plâtre sur murs intérieurs, appliqué de manière à respecter l'aspect antérieur; rhabillages divers.  
Restauration des voûtes sur couloir au rez et 1er étage.  
Montage de parois Knauf doubles pour distribution des locaux du 1er étage.  
Faux-plafonds plâtre dans W.-C. et locaux de la Sûreté.  
Lessivage, décapage des plafonds bois et des boiserie intérieures.  
Peinture sur radiateurs et tuyauteries.  
Peinture minérale sur murs; enduits "Ingrain giclé" sur murs des locaux de la Police de sûreté.  
Peinture sur boiserie, plafonds et plinthes.  
Doublage, isolation du W.-C. publics au rez supérieur.  
Peinture sur grilles, barreaudages et serrurerie.

#### SERRURERIE

Démontage de l'auvent sur porte d'entrée du bâtiment.  
Complément des barreaux sur fenêtres existantes.  
Pose de barreaux dans locaux du Juge informateur et de la Police de sûreté.  
Pose de grilles de ventilation.  
Porte d'entrée des locaux Juge informateur et Police de sûreté.

#### CARRELAGE

Carrelage pour sols W.-C. publics et W.-C. du 1er étage.  
Faïence dans locaux W.-C. publics, W.-C. au 1er étage et dans local cafétéria.  
Carrelage à damiers gris et beige, posé à 45° dans couloir des locaux de l'OIP.

#### SOLS DIVERS

Réfection, nivellement des sols du 1er étage par la pose de panneaux agglomérés sur chapes ciment.  
Réfection et pose de seuils en chêne.  
Linoléum pour locaux à usage traditionnel.  
Moquette posée dans bureaux du juge, greffier et secrétariat, ceci pour des raisons d'isolation phonique.

#### FUMISTERIE

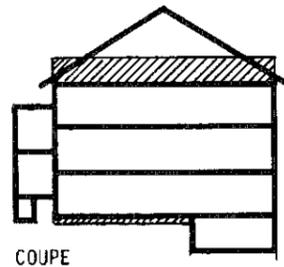
Contrôle général, rapport du maître ramoneur, de tous les conduits de fumée.  
Bureau du juge : démontage du poêle, nettoyage, restauration et repose du poêle prêt à fonctionner.  
Démontage de la cheminée, restauration et repose, prête à fonctionner.

#### PEINTURE MURALE

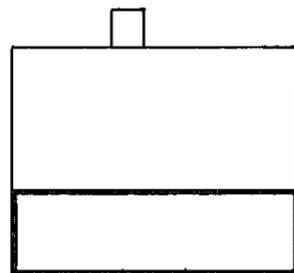
Découverte, lors des analyses des enduits, d'une peinture murale d'un très grand intérêt, vu sa rareté.  
Restauration de la peinture.

#### AMENAGEMENTS EXTERIEURS

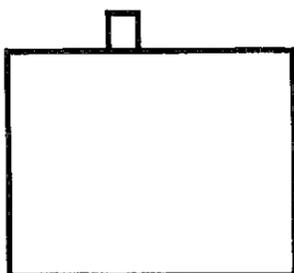
Les aménagements extérieurs prévus dans le budget seront exécutés lors d'une seconde étape, après décision des travaux envisagés dans l'aménagement de la ville haute (rue du Bourg et rue du Château).



COUPE



SOUS-SOL



ETAGES

SELON LA NORME SIA 116

Caves	688,34 m <sup>3</sup>
Rez-de-chaussée	1'540,86 m <sup>3</sup>
Suppléments pour surfaces non excavées	255,20 m <sup>3</sup>
1er étage	1'555,16 m <sup>3</sup>
2ème étage	1'430,62 m <sup>3</sup>
Combles non habités	1'157,90 m <sup>3</sup>

TOTAL CUBE SIA	6'628,08 m <sup>3</sup>
Dont habités	4'045,92 m <sup>3</sup>
Non habités	2'582,16 m <sup>3</sup>

Devis général	indice d'octobre 1984	130,1%
Début des travaux	indice de mai 1985	132,9%
Fin des travaux	indice d'avril 1985	136,9%

(Indice de base : 100% / 1977)

MATRICES DES SURFACES

Surface de la parcelle	12'845 m <sup>2</sup>
Surface bâtie :	416 m <sup>2</sup>
- bâtiment	416 m <sup>2</sup>
- parking	740 m <sup>2</sup>
- place jardin	2'375 m <sup>2</sup>
- pré-champs	5'530 m <sup>2</sup>
- bois	3'784 m <sup>2</sup>

MATRICES DES COUTS

Coût CFC 2/m <sup>3</sup> SIA	Fr. 183.--/m <sup>3</sup>
Coût CFC 2/m <sup>2</sup> brut	Fr. 659.85/m <sup>2</sup>
Coût total/m <sup>3</sup> SIA	Fr. 210.55/m <sup>3</sup>
Coût total/m <sup>2</sup> brut	Fr. 759.30/m <sup>2</sup>

SURFACE BRUTE DES PLANCHERS

Surfaces habitables	
Rez-de-chaussée :	
- couloir-entrée	121 m <sup>2</sup>
- Amicale du Rochefort	
salles, cuisines, dépôts	227 m <sup>2</sup>
- locaux disponibles	86 m <sup>2</sup>
- W.-C. rez supérieur	8 m <sup>2</sup>

1er étage :	
- couloir accès OIP et Sûreté	98 m <sup>2</sup>
- locaux OIP	166 m <sup>2</sup>
- locaux Police de sûreté	52 m <sup>2</sup>
- locaux disponibles	62 m <sup>2</sup>
- W.-C. locataires 1er étage	21 m <sup>2</sup>
- W.-C. publics	8 m <sup>2</sup>

2ème étage :	
- couloir-entrée	106 m <sup>2</sup>
- locaux disponibles	302 m <sup>2</sup>

Surfaces non habitables	
- sous-sol : cave	158 m <sup>2</sup>
- rez-de-chaussée : chaufferie	15 m <sup>2</sup>
- combles	408 m <sup>2</sup>

Total surfaces brutes habitées	1'257 m <sup>2</sup>
Total surfaces brutes non habitées	581 m <sup>2</sup>

TOTAL SURFACES BRUTES	1'838 m <sup>2</sup>
-----------------------	----------------------

CFC 1 TRAVAUX PREPARATOIRES		4'137.75	0,3%
101	Relevés - analyses	2'562.25	
13	Installation de chantier	22.50	
196	Honoraires géomètre	1'553.--	
CFC 2 BATIMENT		1'212'792.60	87%
211.1	Echafaudage	26'500.--	2,2%
211.6	Maçonnerie	315'000.--	26%
214.1	Traitement charpente	3'050.--	0.2%
214.5	Charpente	92'156.--	7,6%
216	Pierre naturelle	92'577.--	7,6%
221	Fenêtres	120'000.--	10%
221.9	Vitrierie	5'998.--	0.5%
222	Ferblanterie	17'330.--	1.4%
223	Protection contre la foudre	4'528.--	0.4%
224	Couverture	79'370.--	6.6%
227	Traitement façades ext.	72'490.--	6%
23	Electricité-lustrerie	91'500.--	7.5%
24	Installation chauffage	85'174.--	7%
25	Installation sanitaire	24'455.--	2.1%
258	Installation cuisine	10'032.--	0.8%
271	Plâtrerie	26'010.--	2.1%
272	Ouvrages métalliques	6'952.--	0.6%
272.1	Cylindres - mise en passe	2'800.--	0.2%
273	Menuiseries intérieures	29'702.--	2.4%
281	Revêtements de sols	37'568.60	3.1%
285	Traitement surfaces int.	61'500.--	5%
287	Nettoyage	5'810.--	0,5%
292	Honoraires ingénieur	2'290.--	0.2%
CFC 4		60'000.--	4.3%
4	Aménagements extérieurs	60'000.--	
CFC 5		103'668.95	7.4%
511	Autorisations - taxes	1'628.50	
512	Taxes raccordements	7'105.25	
523	Photos	500.--	
524	Reproduction - tirages	14'000.--	
566	Bouquet - inauguration	469.70	
583	Divers et imprévus	25'447.--	
596	Honoraires spécialistes	54'518.50	
CFC 9		15'000.--	1%
981	Animation artistique	15'000.--	
TOTAL DES TRAVAUX *		1'395'599.30	100%

\* Hausse 1986 comprise dans total des travaux

18'214.-- 1.3%

AFFOLTER + Cie	Echafaudages	Moudon
BARBONESI S.A.	Maçonnerie	Payerne
A. + M. DISERENS	Charpente	Moudon
RENOANTIC S.A.	Restauration charpente	Tour-de-Peilz
O. JOTTERAND	Traitement charpente	Crissier
G. ZEN SYLVA S.A.	Pierre naturelle	Moudon
	Menuiserie - vitrierie	Moudon
TOITURE + FERBLANTERIE SA	Couverture	Lausanne
	Ferblanterie	
A. PERRUSSET S.A.	Paratonnerres	Lausanne
Ch. AUER S.A.	Peinture	Marnand
GLAUSER S.A.	Electricité	Moudon
A. DESPONDS	Chauffage	Moudon
	Sanitaire	
CUISINES MODERNES S.A.	Cuisine	Moudon
Ph. STECK	Serrurerie	Moudon
MENETREY S.A.	Revêtements sols	Le Mont
RATTI S.A.	Carrelages	Moudon
W. WEIGLE	Fumisterie	St-Sulpice
J.-P. PAGE	Rideaux	Moudon
R. MATHIS	Aménagements extérieurs	Chavannes-Renens

**28** Mars 1989 Publication  
du Service des bâtiments

Place de la Riponne 10 CH - 1014 Lausanne  
Conception graphique : André Boyey, ASG  
Photos : François Bertin, Grandvaux  
Impression : Fayre et Wimberegg, Bussigny